



DATE DE PUBLICATION : 17 OCTOBRE 2023

Le Directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional de PACA au directeur départemental adjoint des Hautes-Alpes

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 2 octobre 2023 ;
Délégation permanente est donnée à **Monsieur Xavier FOURMY**, directeur départemental adjoint des Hautes-Alpes, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Gap. Monsieur Xavier FOURMY, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Gap qui n'établissent pas de comptes consolidés.

Monsieur Xavier FOURMY peut subdéléguer sa signature à des assistants placés sous son autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Marseille, le 4 octobre 2023

Denis LAURETOU